



Liste des Délibérations du Conseil Municipal Séance du lundi 3 Février 2025

N°	OBJET	VOTE
2025.01	AFFAIRES GÉNÉRALES – POLE DE SANTE – DENOMINATION DU BATIMENT SIMONE VEIL	Adoption à l'unanimité
2025.02	AFFAIRES GÉNÉRALES – POLE DE SANTE – SIGNATURE DES BAUX PROFESSIONNELS	Adoption à l'unanimité
2025.03	AFFAIRES GÉNÉRALES – AVENANT À LA CONVENTION D'ADHÉSION À LA MISSION RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE ÉLU	Adoption à l'unanimité
2025.04	AFFAIRES GÉNÉRALES – DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE MISE EN PLACE D'UNE VIDÉOPROTECTION	Adoption à l'unanimité
2025.05	AFFAIRES GÉNÉRALES – CONVENTION DE DENEIGEMENT DE LA VOIE DU LOTISSEMENT ENTRE LA COMMUNE DE GRÉSY SUR ISÈRE ET LES COLOTIS DU LOTISSEMENT DES SOURCES	Adoption à l'unanimité
2025.06	FINANCES – SUBVENTION AU VILLAGE MUSÉE - ANNÉE 2025	Adoption à la majorité Pour : 11 Abstentions : 4 (S. Gigleux, P.Avrillier, P. Beaudou, F. Viallet)
2025.07	FINANCES – SUBVENTION À L'ASSOCIATION COVOITURAGE – ANNÉE 2025	Adoption à l'unanimité
2025.08	FINANCES – ADHÉSION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SAVOIE (CAUE) – ANNÉE 2025	Adoption à l'unanimité
2025.09	FINANCES – DEPENSES D'INVESTISSEMENT – BUDGET 2025/M57	Adoption à l'unanimité
2025.10	FINANCES – ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR DANS LE CADRE DE L'ENTENTE GRÉSY SUR ISÈRE/ MONTAILLEUR	Adoption à l'unanimité
2025.11	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°3 DU LOT 05 CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS	Adoption à l'unanimité
2025.12	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT N°2 DU LOT 04 MENUISERIES INTÉRIEURES	Adoption à l'unanimité
2025.13	TRAVAUX – PÔLE DE SANTÉ – AVENANT À LA MISSION DE COORDINATION SPS	Adoption à l'unanimité

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans les deux mois à compter de leur publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Liste affichée le /02/2025

Mise en ligne sur le site de la commune le /02/2025

Le secrétaire de Séance
Monsieur JérémY Pont



Le Maire
Monsieur François GAUDIN